



RAPPORT

D'ORIENTATION

BUDGETAIRE

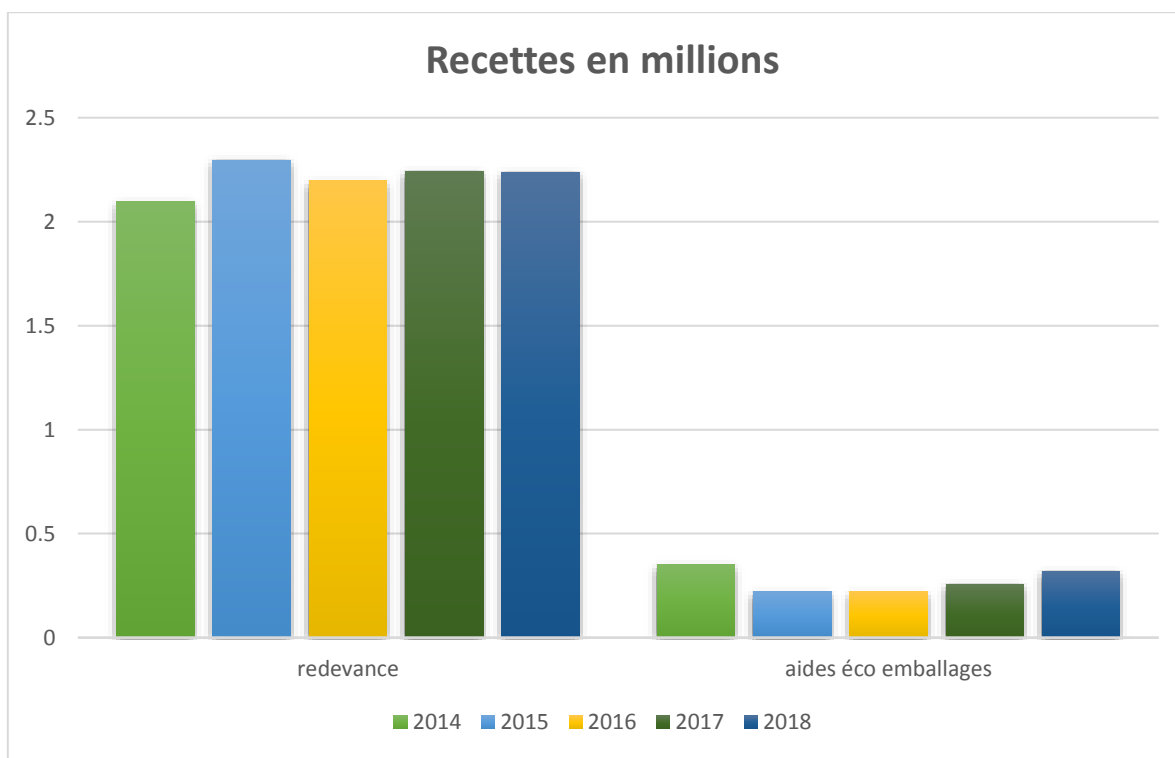
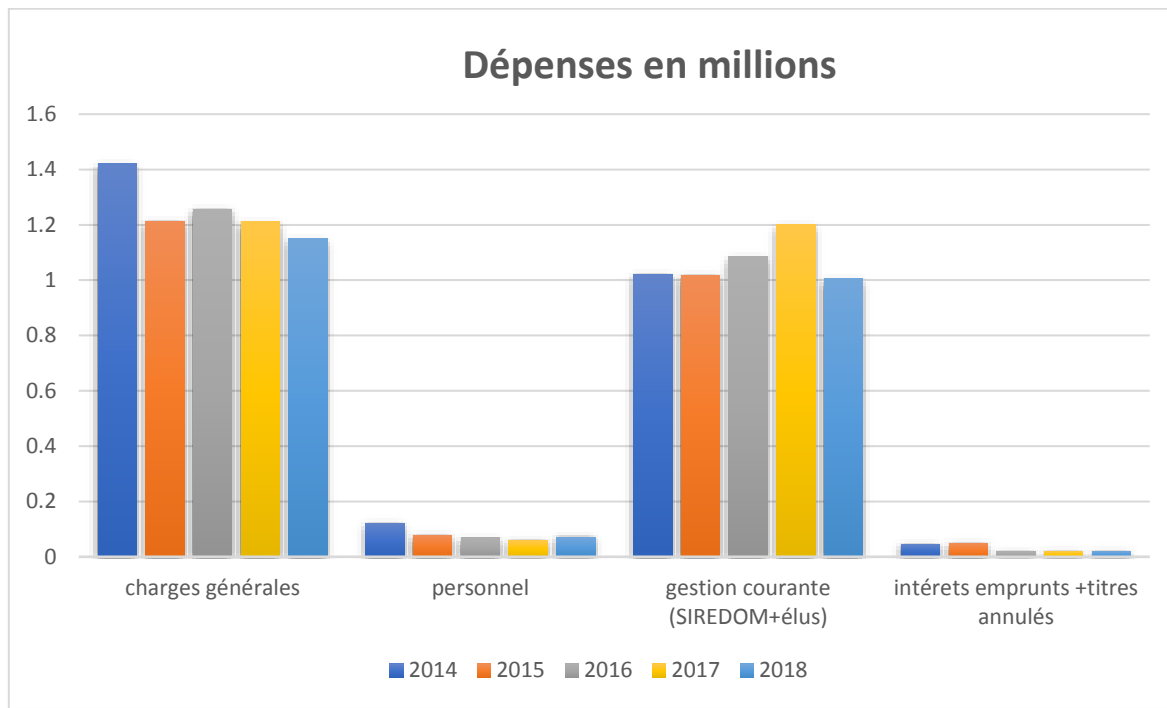
2019

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunal de plus de 10 000 habitants et comportant en son sein une commune de 3 500 habitants et plus, le président doit présenter dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés dans l'article D2312-3 du CGCT créé par le décret 2016-841 du 24 juin 2016, dont l'objet est la transparence et la responsabilité financières des collectivités locales.

EVOLUTION 2014 - 2018



BILAN 2018

Chapitre 1 – les dépenses (extrait du compte administratif)

Les frais de fonctionnement administratif

	2017	2018	EVOLUTION
Fonctionnement *	7 749,65	15 384,02	+ 98,51 %
Honoraires services ext.	25 358,80	17 355,18	-31,56 %
Location bureaux	8 925,80	4 462,90	-50 %
Assurances	1 019,74	970,00	-4,88 %
TOTAL	43 053,99	38 172,10	-11,34 %

*fournitures administratives, carburant, entretien auto, timbres, téléphone, catalogues, honoraires services extérieurs

Concernant les timbres : 10 807,33€ sont pour l'affranchissement des factures dont le remboursement a été demandé à la DDFIP.

Les frais de collecte

	2017 (ESD)	2018 (SEMAER)	EVOLUTION
Collecte	994 424,17	934 057,97	-6,07 %

Les couts de traitement : le SIREDOM

	2017	2018	EVOLUTION
Ordures ménagères	630 137,87	647 291,02	+2,72 %
Déchèteries	498 457,25	288 491,87	-42,12 %
Total	1 128 595,12	935 782,89	-17,08 %

Début 2017 le SEDRE avait réglé le montant du protocole transactionnel de rupture de la DSP des déchèteries, ce qui a engendré une hausse des couts sur cette année-là.

La gestion de la Redevance Incitative

	2017	2018	EVOLUTION
Plastic Omnium (bacs)	63 979,37	64 582,81	+0,94 %
Gestion mensuelle	89 104,80	124 526,95	+39,75 %
Gestion de la redevance	153 084,17	189 109,76	+23,53 %

En 2018 nous avons eu une hausse du nombre d'abonnés (nouvelles constructions et recherches accrues des non abonnés). La base de calcul des factures du sous-traitant en charge du service client est le nombre d'abonnés.

La dette

Le SEDRE a contracté 2 emprunts auprès de 2 établissements bancaires et a conclu un protocole transactionnel avec le SIREDOM. Ces frais sont fixes d'une année sur l'autre.

La Caisse d'Epargne

Montant initial : 500 000

1^{ère} échéance : 10/03/2011

Taux d'intérêt : 2,71 (fixe)

Dernière échéance : 10/03/2020

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital	46 839,82	48 109,18	49 412,93	50 752,03	52 127,41
Intérêts	9 641,43	8 372,07	7 068,32	5 729,22	4 353,84
Echéance	56 481,25	56 481,25	56 481,25	56 481,25	56 481,25
K restant dû au 31/12/n	308 932,62	260 823,44	211 410,51	160 658,48	108 531,07

Le Crédit Agricole

Montant initial : 560 000,00

1^{ère} échéance : 09/08/2014

Taux d'intérêt : 2,78 (fixe)

Dernière échéance : 09/08/2021

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital	63 036,91	65 233,35	67 046,83	68 910,73	70 826,45
Intérêts	15 568,00	13 803,56	11 990,08	10 126,18	8 210,46
Echéance	79 036,91	79 036,91	79 036,91	79 036,91	79 036,91
K restant dû au 31/12/n	496 531,09	431 297,74	364 250,91	295 340,18	224 513,73

Le SIREDOM

Le SIREDOM et le SEDRE ont approuvé, par délibérations respectives, le principe de rééchelonnement de la dette du SEDRE d'un montant de 376 647,17€ correspondant à des arriérés de 2012. Les 2 syndicats ont conclu un protocole financier pour la période 2015-2020.

1^{ère} échéance : 2015

Dernière échéance : 2020

	2016	2017	2018
Capital	49 027,00	49 027,00	49 027,00
Intérêts	-	-	-
Echéance	49 027,00	49 027,00	49 027,00
K restant dû au 31/12/n	196 108,02	147 081,02	98 054,02

Récapitulatif 2018

	2018
Capital remboursé	171 980,86
Intérêts payés	12 564,30
Montant annuel	184 545,16
Capital restant dû au 31/12/18	431 098,82

Les effectifs

Ils sont répartis comme suit :

- Un agent administratif 2^e classe, 6^e échelon indice brut 354 majoré 330, à 35h/semaine
- Un agent administratif 2^e classe, 9^e échelon indice brut 370 majoré 342, à 31h/semaine

Depuis juillet 2017, les employés bénéficient du RIFSEEP.

	2016	2017	2018	EVOLUTION
Charges de personnel	71 192,26	60 847,51	70 740,82	+16,26 %
Durée effective du travail	3 067 h	3406 h	3 467,12	+ 17,94 %

Chapitre 2 – les recettes

Le produit de la Redevance Incitative

	2016	2017	2018	EVOLUTION
Montant facturé	2 297 966,27	2 291 005,33	2 320 314,32	+1,28 %
Montant encaissé	2 182 102,32	2 243 392,78	2 071 013,76	-7,68 %
Taux d'encaissement	94,96 %	97,92 %	89,26 %	-8,84 %
Nombre d'abonnés au 1 ^{er} janvier de l'année n	8 479	8 491	8 602	+1,31 %

La plus grande partie des encaissements est faite par la CAESE qui reverse ensuite le produit au SEDRE. Le taux d'encaissement varie en fonction de la date à laquelle ces versements sont effectués.

Les aides éco emballages et éco folios

	2016	2017	2018	EVOLUTION
Montant encaissé	220 559,22	256 024,01	318 409,48	+16,08 %
Nombre de versements	3	5	7	-

En 2018 le SEDRE a perçu les aides écofolios 2015 et 2016 ainsi que les Aides Eco Emballages correspondants à l'année 2016 (4 trimestres + solde)

Chapitre 3 – rappel des objectifs 2018

- ✓ Création d'un groupe de travail pour relire et travailler sur le règlement du service public d'élimination des déchets
- ✓ Création d'un groupe de travail pour la mise en place du service de collecte des encombrants sur appel
- ✓ Scission de la facturation aux usagers en 2 parties
- ✓ Développement du fichier client
- ✓ **Investissement** : acquisition de 2 systèmes embarqués de lecteur de puces sur les camions

2019 : une année de réflexion

Chapitre 1 – les dépenses

Nous poursuivons une gestion drastique des dépenses.

Cependant, nous constatons une hausse du nombre d'habitants sur notre territoire, et comme les montants des factures de nos prestataires sont pondérés en fonction des tonnages ou du nombre d'abonnés, il y aura une hausse de certains postes de dépenses qui sera compensé par des recettes plus importantes.

Les frais de fonctionnement administratif

Aucune hausse n'est prévue sur ce chapitre en 2019, le niveau des dépenses devrait se maintenir en 2019.

Les frais de collecte : la société SEMAER

Une partie de la facturation est basée sur le volume de déchets (pondération).

Les couts de traitement : le SIREDOM

Le SIREDOM nous a informé de plusieurs changements :

- une hausse des couts fixes de 122 108,10€ pour 2019 annoncée fin 2018 et qui nous a conduit à augmenter notre grille tarifaire de 4,60€ en 2019
- le 10 janvier 2019 : une hausse des couts de traitement des DDS (Déchets Diffus Spécifiques : produits à base d'hydrocarbures, colles, produits chimiques comme acides ou ammoniacque, solvants, colorants, ...). Les DDS sont déposés en déchèterie et le cout de leur traitement passe de zéro à 888,10€ HT la tonne à compter du 12 janvier car l'éco-organisme éco-DDS n'a pas pu bénéficier du renouvellement de son agrément. Cette prestation étant gratuite jusqu'à maintenant, nous n'avons pas d'informations sur les tonnages réels des années précédentes.

La gestion de la Redevance Incitative

La dette

Aucune évolution n'est prévue sur ce chapitre.

Les effectifs

Aucune modification n'est prévue en 2019. Cependant, il faut prévoir le reversement du prélèvement à la source qui va générer une ligne de dépenses supplémentaires.

Synthèse des principales dépenses réelles

A noter : les frais d'honoraires sont essentiellement dus aux renouvellements des marchés publics qui ont été entièrement faits début 2018, donc aucune dépense n'est prévue en 2019.

SOCIETE	OBJET	REALISE 2018	PREVU 2019	EVOLUTION
	Collecte	934 057,97	940 000	+0,64 %
	Gestion de la RI + factures	124 526,95	130 000	+4,39 %
SIREDOM	Traitement	647 291,02	770 000	+ 18,96 %
	Déchèteries	288 491,87	350 000	+21,32 %
	Dette	49 027,00	49 027	-
PO	Maintenance des bacs	64 582,81	65 000	+0,65 %
DIVERS	Personnel + élus	91 504,66	95 500	+4,37 %
	Emprunts	135 518,16	135 520	-
	Location bureau	4 462,90	4 465,00	+0,05 %
	Imprimante	1 453,52	1 500,00	+3,20 %
	Assurances	970,00	991,00	+2,16 %
	Téléphone	2 759,53	2 900,00	+5,09 %
	Honoraires	17 355,18	-	-100 %
	Achats bacs de tri	-	7 000	-
	TOTAL DES DEPENSES PREVUES		2 551 903	

Chapitre 2 – les recettes

Les recettes du syndicat se divisent principalement en 2 domaines : le produit de la redevance incitative et le reversement des aides éco emballages.

Le produit de la Redevance Incitative

D'après les 1ères estimations, le montant de la facturation 2019 devrait s'élever à 2 300 000€ au titre de l'année 2019.

A cela il convient d'ajouter les reliquats des années précédentes.

Il reste un montant total de 568 856€ à encaisser sur les années 2011-2018 soit 3,84% du montant facturé.

Au vu des montants et du taux de recouvrement, nous pouvons espérer 100 000€ d'encaissement ce qui correspondrait à un taux de recouvrement d'environ 2,7% (moyenne des 1ères années).

Les aides éco emballages et éco folios

	2013	2014	2015	2016
1 ^{er} trim	68 475,71	62 800,82	52 279,03	66 241,68
2 ^e trim	67 735,50	64 236,93	49 011,00	63 731,18
3 ^e trim	62 224,03	54 258,42	52 524,95	55 581,97
4 ^e trim	61 250,91	55 144,47	87 146,63	44 006,08
Solde	82 884,34	87 874,49	47 524,73	55 241,59
Total	342 570,49	324 315,13	288 486,34	284 802,50

Le SIREDOM n'annonce aucun montant au titre de l'année 2017.

Synthèse des principales recettes réelles

OBJET	REALISE 2018	PREVU 2019	EVOLUTION
FACTURATION	2 071 013,76	2 400 000	+15,89 %
AEE + ECO FOLIOS	318 409,48	150 000	-52,89 %
ECOTEXTILE	605,50	650	+7,35 %
VENTE DE BACS	8 080,00	5 000	-38,12 %
LOCATION BACS OM	6 009,76	1 000	-83,36 %
TOTAL DES RECETTES PREVUES		2 556 650	

Chapitre 3 – quels objectifs pour 2019 ?

- **Création d'un groupe de travail pour l'étude du passage en sacs prépayés pour la collecte des déchets verts en porte à porte**
- **Développement du site internet**

Plusieurs nouveautés sont à l'étude afin de permettre à nos usagers d'avoir un meilleur accès aux informations qui concernent le SEDRE : webusager, développement d'un formulaire de contact en ligne, ...

- **Investissement** : Aucune dépense n'est prévue en 2019.